## Communiqué de Presse Christian Cotten - Thierry Kabile / Politique de Vie

Dimanche 27 novembre 2016

## Stop aux forfaitures et corruptions judiciaires : manifestation publique à Paris mardi 29 Novembre 18 h / 20 h près du Ministère de la Justice

Thierry Kabile et moi-même avons déclaré en Préfecture de Police de Paris une Manifestation contre les forfaitures judiciaires, pour toutes les victimes des violences et corruptions judiciaires.

Cette manifestation aura lieu mardi 29 novembre 2016 de 18 h à 20 h à Paris, à deux pas du Ministère de la Justice, angle Rue Danielle Casanova et Rue de la Paix, métro Opéra.

Merci de votre participation la plus active.

Le dossier Éliane Kabile – trafics d'organes et de cadavres, faux en écritures publiques et forfaiture judiciaire depuis quinze ans – est emblématique et exemplaire.

Il va nous aider à faire chuter ce système lourdement pathologique d'une justice instrumentalisée par des groupes criminels.

Les récents développements de ce dossier font de lui un dossier politique de premier plan : il devient clair pour des millions de français que les institutions de la République, notamment son système judiciaire, sont utilisées par des bandes délinquantes et criminelles en cols blancs, assurées qu'elles sont d'être protégées par certains magistrats, simplement parce que les auteurs de crimes et délits multiples appartiennent à la grande famille de la fonction publique » ou de ses assimilés.

Depuis des décennies, des centaines, des milliers de dossiers-poubelles s'accumulent dans les tribunaux français, au plus grand mépris des victimes de violences : enfants placés abusivement et familles détruites par des services sociaux juges et parties, femmes violentées et mères emprisonnées qui cherchent à protéger leurs enfants victimes d'inceste et d'agressions sexuelles, entreprises dépouillées par des mandataires véreux et des escrocs de la finance et des banques, avec la plus ardente complicité de certains magistrats, lâchetées multiples, comme l'a dénoncé le Président de la République luimême, qui permettent par exemple au système des tutelles de détourner allégrement les patrimoines des retraités vieillissants ou aux systèmes hospitaliers et funéraires de vendre des bouts de corps humains morts ou vivants au profit de chiffres d'affaires d'obscurs réseaux.

Sans parler de quelques grands dossiers de trafics financiers internationaux, où l'armée française sert à quelques grands gangsters politiques à aller tuer leurs financiers étrangers avant qu'ils ne parlent, en massacrant avec nos bombes des milliers de leurs concitoyens (financement illégal de campagne électorale par un dirigeant étranger massacré depuis pour le faire taire)...

Sans parler du dossier d'Outreau, dont on a fait un scandale de « catastrophe judiciaire » en manipulant et piétinant les enfants victimes et en protégeant de vrais délinquants, notables consommateurs de chairs fraîches : tous ceux qui connaissent bien ce dossier savent combien la manipulation est honteuse, qui continue à ce jour à faire taire les victimes et à protéger des acquittés qui devraient être en prison mais que certains magistrats ont préféré protéger, tout en vilipendant un des rares magistrats honnêtes de l'affaire, piégé par ses collègues corrompus qui se soumettent aux pressions des gangsters et de leurs complices.

Le tableau du réel des forfaitures de la justice française actuelle est profondément sombre. Certains acteurs et militants estiment à plus de dix mille dossiers ces affaires de violences d'État mises en œuvre par des fonctionnaires qui utilisent leurs illusions de pouvoir pour détruire des vies, jusqu'à ce que mort s'ensuive, et ce au plus grand profit de leurs amis escrocs en cols blancs.

Les institutions judiciaires françaises fonctionnent « en roue libre » sans aucun contrôle démocratique : accepterions-nous une SNCF qui nous ferait prendre quinze trains pour aller de Paris à Marseille, en faisant payer plein tarif à chaque changement et en laissant se faire plusieurs accidents mortels par semaine ?

Alors, pourquoi donc acceptons-nous un système judiciaire, qui, quinze ans après le meurtre en hôpital d'Éliane Kabile, avec une cicatrice au dossier médical introuvable, suivi d'une bouillie de plusieurs cadavres dans un cercueil d'origine inconnue, le tout couronné par plusieurs faux en écritures publiques, dont les signataires sont pourant connus, pourquoi donc, quinze ans après, des juges félons continuent-ils à condamner Thierry Kabile (18 000 euros d'amendes cumulées à ce jour, sans compter le reste des frais...) ?

Le dossier Éliane Kabile a ceci d'exemplaire que les magistrats, policiers, officiers d'État-Civil, fonctionnaires du service de l'Agent Judiciaire de l'État, médecins, agents des pompes funèbres, tous complices dans cette ignoble affaire sont désormais pris la main dans le sac : personne, au sein de la justice, n'est à ce jour capable de répondre aux questions posées par ce crime odieux de trafic d'organes et de cadavres ni d'expliquer les absurdités et incohérences du dossier, telles que le premier expert judiciaire français en droit funéraire les met en évidence.

Pourtant, il va bien leur falloir répondre.

Ne serions-nous que deux manifestants, nous affirmerons haut et fort nos exigences impératives et non négociables au nom de toutes les victimes des forfaitures et corruptions judiciaires devant le Ministère de la Justice.

Tous ces dossiers ne sont plus désormais des débats judiciaires mais un problème majeur pour l'État de droit et la démocratie auxquels les journalistes indépendants et intègres feraient bien de s'intéresser de près.

Rendez-vous mardi 29 novembre prochain de 18 h à 20 h au carrefour Rue de la Paix-Rue Danielle Casanova, à deux pas de la Place Vendôme et du métro Opéra.

Merci de votre soutien le plus actif.



Thierry KABILE - 33 rue Danton - 92300 LEVALLOIS-PERRET Tél. : 06 46 63 42 77 - thierrykabile@yahoo.fr

Christian COTTEN/Politique de Vie - <u>christian.cotten@orange.fr</u> 6 rue du Clocher - 91190 SAINT-AUBIN - Tél.: 06 89 52 06 41.